

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL 18 FEVRIER 2012

Le conseil municipal s'est réuni le samedi 18 février 2012, à 09 heures 30, sous la présidence de Madame BERNARD Chantal, Maire.

Présents : COUDERT Solange, SERRE Alain, VAN DIJK Jean, TEIL Guy, LETEMPLIER Denis, JUILLARD Valérie, PONTY Daniel, GERVAIS René, GUÉRIF Jean-Pierre, BHAUD Yvonne, PONTY Éliane, THALAMY Philippe, MEYNIE Laëtitia.

Absent excusé : MORIN Didier.

Secrétaire de séance : LETEMPLIER Denis

Résultats des élections.

Suite à la démission de 2 adjoints et de 4 conseillers des élections municipales partielles ont eu lieu les 5 & 12 février 2012.

Ont été élus : Laetitia MEYNIE (110 voix), Solange COUDERT (106), Daniel PONTY (108), Jean-Pierre GUERIF (104), Valérie JUILLARD (107), Philippe THALAMY (101).

Elections de deux adjoints.

M. Alain Serre avait été désigné temporairement 1^{er} adjoint durant la vacance avant l'élection partielle ; après avoir pris son avis, le conseil municipal décide à l'unanimité de le maintenir à ce poste.

M. René Gervais ne souhaitant pas être second adjoint, accepte la proposition de Mme le Maire de le maintenir 4^{ème} adjoint. (S'en sont suivi des propos critiques sur les politiques menées par le passé par M. Gervais lorsque que celui-ci était maire et la politique de l'actuel maire sur les réserves foncières et les lotissements).

M. Jean Van-Dijk est élu 2^{ème} adjoint (13 Pour, 1 abstention : M. GERVAIS).

Mme Yvonne Bhaud est élue 3^{ème} adjointe (13 Pour, 1 abstention : M. GERVAIS).

Délégations données à chacun des adjoints

1^{er} adjoint : Alain Serre : 1^{er} officier d'état-civil, mariage, finances, animations, fêtes et cérémonies, relations avec les associations, salle polyvalente, camping

2^{ème} adjoint : Jean Van-Dijk : travaux et voirie, agents d'entretien, bâtiments communaux

3^{ème} adjoint : Yvonne Bhaud : étude des projets communaux, recensement des terrains, développement de l'habitat, responsabilité des agents au service de la cantine, restauration scolaire.

4^{ème} adjoint : René Gervais : communauté de Communes Sumène-Artense, office de tourisme, aménagement communal, accompagnement piste verte.

Délégations communales de conseillers :

Communication des informations (bulletin municipal et site internet) + dossier assainissement collectif : Denis Letemplier.

Recherche et gestion des concessions au cimetière + suivi et entretien du matériel roulant ou motorisé : Guy Teil.

Fleurissement et embellissement du bourg et des villages : Eliane Ponty, Coudert Solange

Les Commissions du Conseil Municipal

Conseil d'école : Chantal Bernard, Valérie Juillard.

Commission d'appel d'offres et bureau d'adjudication gros travaux : Chantal Bernard, Présidente, Yvonne Bhaud, Jean VanDijk, Philippe Thalamy, Jean-Pierre Guéry, Denis Letemplier Titulaires, Mme Ponty, M. Teil, suppléants.

Commission des travaux : Chantal Bernard, Jean Van-Dijk, Daniel Ponty, Jean-Pierre Guéry, Philippe Thalamy, Denis Letemplier, Valérie Juillard, Didier Morin.

Commission Communale d'Action Sociale : Chantal Bernard, Présidente
Yvonne Bhaud, Solange Coudert, Laëtitia Meynie, Éliane Ponty.

Commission service à la personne : Jean-Pierre Guérif, Alain Serre, Yvonne Bhaud, Chantal Bernard, Solange Coudert, Laëtitia Meynie.

Délégations aux différents organismes extérieurs

RBA : Alain Serre, Denis. Letemplier titulaires. Éliane Ponty suppléante

SIPIAV (Syndicat Intercommunal du Parc Industriel et Artisanal de Verchalles zone artisanale de Verchalles) : Chantal Bernard, René. Gervais

Départemental d'énergies du Cantal : Chantal Bernard, Philippe Thalamy titulaires
Gervais René, Didier Morin suppléants

Syndicat de Distribution Rurale des Eaux du Font Marilhou : Jean-Pierre Guérif, Daniel Ponty.

Communauté de Commune Sumène Artense : Chantal Bernard, René Gervais (titulaires), Philippe Thalamy, Denis Letemplier (suppléants)

AGEDI : M. Letemplier titulaire, Mme Bhaud, suppléante.

CRPF : (centres régionaux de la propriété forestière) : Philippe Thalamy titulaire, Guy Teil, Solange Coudert, suppléants.

Rémunération de conseillers :

Madame le Maire communique au conseil une lettre en date du 26 janvier 2012 par laquelle M. Gervais fait part de sa décision de ne plus percevoir l'indemnité de 4ème adjoint à compter du 1er janvier. Mme le Maire propose de redistribuer cette somme, budgétisée légalement depuis le début de la mandature, aux conseillers chargés de délégations communales. : le conseil accepte par 11 voix pour, 1 contre et 2 abstentions sous réserve de vérification de la légalité de la procédure auprès de la Préfecture.

M. Gervais ayant voté contre, précise qu'il avait pris cette décision afin de participer à une recherche d'économie du budget de la commune. Mmes Bhaud et Bernard font part de leur étonnement, M. Gervais n'ayant jusqu'à ce jour manifesté aucun désaccord avec le fait que des adjoints aient été payés pendant quatre ans sans effectuer les missions pour lesquelles ils recevaient une indemnité, alors que la plus grande partie du travail était réalisée par de simples conseillers non indemnisés ! M. Thalamy demande, pour l'information des nouveaux membres que les participants aux différents organismes (tels SIPIAV, CCSA,...) présentent les activités ou les travaux de ceux-ci dans un prochain conseil.

M. Gervais rappelle sa demande de communication préalable d'informations sur les dossiers à étudier lors des conseils.

Contrat d'intérim pour le secrétaire :

Le conseil municipal accepte à l'unanimité que Madame le Maire propose un contrat d'intérim auprès du bureau de gestion du personnel en vue du paiement du secrétaire remplaçant.

Poste secrétariat et agence postale :

La délibération présentée lors du précédent conseil a été refusée par le Conseil de gestion de la Fonction territoriale. Mme Bernard rappelle qu'un arrêté adopté en 2005 et figurant sur le précédent contrat (arrêté portant sur les conditions d'emploi de l'agent s'occupant de l'agence postale) a été jugé non conforme par la préfecture.

Une nouvelle proposition (provenant du bureau de gestion) attribue au secrétaire un contrat unique avec 25 h en tant qu'agent territorial pour le travail de mairie et 10 h en tant qu'agent administratif pour le travail d'agence postale, avec une amplitude d'ouverture hebdomadaire de 35 heures pour les deux services. Le conseil accepte à l'unanimité le nouveau contrat proposé par le Centre de gestion.

Tarifs assainissement :

Par courrier, M. le préfet a envoyé un courrier nous informant des disfonctionnements de la station d'épuration de Cheyssac et de la non-conformité aux normes actuelles des stations du bourg et de Couchal. Des travaux techniquement importants impliquant un investissement financier conséquent sont donc à prévoir rapidement. L'obtention de subventions auprès d'organismes comme l'agence de l'eau Adour Garonne est soumise à un tarif d'un euro par m3 de taxe d'assainissement collectif. Pour pouvoir bénéficier de cette aide financière, le conseil municipal accepte à l'unanimité ce nouveau tarif.

Nouvelles compétences de communauté de communes :

La CCSA compte mettre en place un service de transport à la personne auprès des habitants et propose aussi une convention permettant aux communes d'utiliser les techniciens (à un tarif horaire de 15,58 €) pour l'entretien des équipements d'assainissement collectifs. Le conseil accepte ces deux propositions à l'unanimité.

FEC assainissement :

Afin de démarrer au plus tôt les travaux d'assainissement le conseil vote à l'unanimité une demande de subvention auprès du FEC pour financer dès cette année, l'étude les travaux nécessaires à l'établissement d'un diagnostic global du réseau d'assainissement.

Transaction Besse à Sumenat :

Depuis plusieurs mois Mme Besse demande le déplacement d'un chemin communal passant devant sa maison. En échange, elle propose la réalisation d'un nouveau chemin, sur son propre terrain pour que la propriété voisine puisse être desservie. Elle se propose de prendre en charge financièrement les travaux, études et frais annexes nécessaires à cette réalisation.

Le conseil délibérera lors de la prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h20.

Le secrétaire,
LETEMPLIER Denis